

Indivision POURCELOT Louis et Monique
Chez M. POURCELOT Claude

Madame la Présidente
Communauté de Commune des Monts de Gy
2 Rue du Grand Mont
70700 GY

Objet : Revision du PLUI

Madame La Présidente

Nous vous demandons par la présente, des modifications sur le PLUI de Fretigney et Velloreille à savoir :

- Parcelles A 611 -- A 66 au chemin de Grandvelle

Le bâtiment situé sur la parcelle A 611 est très important (habitation et ancienne partie agricole). Cette maison pourrait devenir un ensemble regroupant plusieurs logements locatifs. Afin d'optimiser le bâti, il conviendrait qu'une bande de terrain d'environ 4 à 5 mètres située sur la parcelle 66 classée aujourd'hui en 1AUr soit rattachée à la zone UBr comme la parcelle A 611. Cette nouvelle classification permettrait de créer des ouvertures côté Est, pour les futurs logements ainsi qu'un chemin d'accès.

- Parcelle 66

supprimer la classification 1AUr. Par contre autoriser une bande constructible le long de la route de Recologne.

- Parcelle ZV 4 Verdot

Autoriser une bande constructible le long de la route de Gray.

Nous espérons que ce courrier retiendra toute votre attention et vous demandons de bien vouloir l'inclure dans le cahier de doléances ouvert en mairie.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos sincères salutations.

Fretigney le 9 décembre 2024

Anne Marie Pourcelot

Claude Pourcelot

Sylvie Noly

Isabelle Pourcelot

Julien Pourcelot

Sylvain Pourcelot

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
HAUTE SAONE

Commune :
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE

Section : A
Feuille : 000 A 04

Échelle d'origine : 1/1250
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 20/01/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
LURE
Centre des Finances Publiques 21 Rue de Bourdieu
70204
70204 LURE Cedex
tél. 03.84.62.41.00 -fax
sdif70@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2022 Direction Générale des Finances Publiques



Département :
HAUTE SAONE

Commune :
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : ZV
Feuille : 000 ZV 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

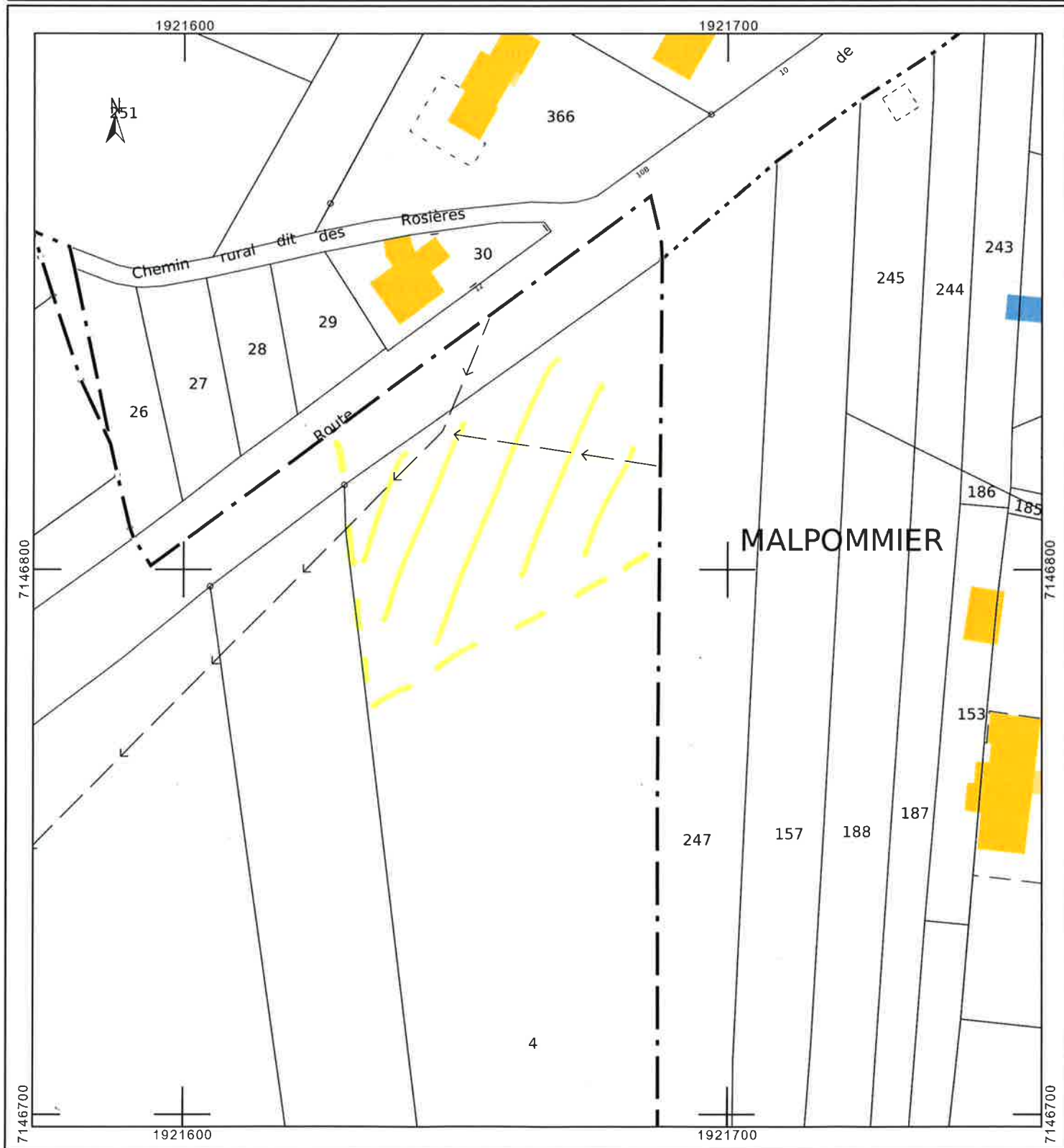
Date d'édition : 20/01/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
LURE
Centre des Finances Publiques 21 Rue de
Bourdieu 70204
70204 LURE Cedex
tél. 03.84.62.41.00 -fax
sdif70@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Indivision POURCELOT Louis et Monique
Chez M. POURCELOT Claude

Madame la Présidente
Communauté de Commune des Monts de Gy
2 Rue du Grand Mont
70700 GY

Objet : Revision du PLUI

Madame La Présidente

Nous vous demandons par la présente, des modifications sur le PLUI de Fretigney et Velloreille à savoir :

- Parcelles A 611 – A 66 au chemin de Grandvelle
Le bâtiment situé sur la parcelle A 611 est très important (habitation et ancienne partie agricole). Cette maison pourrait devenir un ensemble regroupant plusieurs logements locatifs. Afin d'optimiser le bâti, il conviendrait qu'une bande de terrain d'environ 4 à 5 mètres située sur la parcelle 66 classée aujourd'hui en 1AUr soit rattachée à la zone UBr comme la parcelle A 611. Cette nouvelle classification permettrait de créer des ouvertures côté Est, pour les futurs logements ainsi qu'un chemin d'accès.
- Parcelle 66
supprimer la classification 1AUr. Par contre autoriser une bande constructible le long de la route de Recologne.
- Parcelle ZV 4 Verdot
Autoriser une bande constructible le long de la route de Gray.

Nous espérons que ce courrier retiendra toute votre attention et vous demandons de bien vouloir l'inclure dans le cahier de doléances ouvert en mairie.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos sincères salutations.

Fretigney le 9 décembre 2024